



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Relève théâtrale

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours la 11e bourse de compagnonnage théâtral

Suite aux dix premières expériences très positives menées par Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavellius, Isis Fahmy, Thomas Gonzalez et actuellement Myriam Demierre, l'État de Vaud et la Ville de Lausanne s'associent une nouvelle fois afin d'appuyer le travail de metteurs en scène issus de la relève et mettent au concours une bourse de «compagnonnage théâtral» dotée d'un montant de 90'000 francs sur deux ans.

En plus des soutiens accordés à la création théâtrale indépendante et professionnelle, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne souhaitent appuyer conjointement le travail de metteurs en scène issus de la relève, c'est-à-dire se situant encore au début de leur parcours professionnel, tout en ayant déjà à leur actif une certaine pratique théâtrale. Dans cette optique, une bourse d'un montant de 90'000 francs sur une période de deux ans est mise au concours. Considérant que cette bourse est accordée par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne à parts égales et sur recommandation de leurs commissions des arts de la scène, elle ne pourra être sollicitée que par les metteurs en scène émergents établis et travaillant à Lausanne et dans le Canton.

Ce soutien vise à développer les compétences des metteurs en scène en devenir en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans aux côtés d'un metteur en scène confirmé. Durant la première année, le compagnon assistera le metteur en scène et devra également réaliser un stage hors de Suisse romande, auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Durant la deuxième année, le compagnon aura la possibilité de réaliser son propre projet artistique (création théâtrale) en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

Cette forme de collaboration entre l'État de Vaud et la Ville de Lausanne dans le

domaine de la culture est proposée suite aux premières expériences fructueuses menées avec Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavelius, Isis Fahmy, Tomas Gonzalez et actuellement Myriam Demierre, ainsi que suite aux échos très favorables des milieux professionnels.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 31 décembre 2019.

[Auprès du canton ou](#)

[Auprès de la ville du Lausanne](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 octobre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, [nicolas.gyger\(at\)vd.ch](mailto:nicolas.gyger(at)vd.ch)

Michael Kinzer, chef du service de la culture, Ville de Lausanne